

N/REF : 5/02/2026 15H17 C:000020 I:03200
V/REF : 1999522
V/Email reçu le Jeudi 05/02/2026 à 15H17

CITYA IMMOBILIER LA ROCHELLE

33BIS QUAI VALIN
17000 LA ROCHELLE

IMMEUBLE : 36 - 38 VOILIERS
36 - 38 RUE DES VOILIERS
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 20 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 36-38 RUE DES VOILIERS 17000 - CLES A AGENCE CITYA 33 BIS QUAI VALIN, LR
M PANNETIER 0665584048 MEMBRE CS ET PROPRIETAIRE DU LOGEMENT AIRBNB

MOTIF : FUIITE DEAU AU NIVEAU DE LA 1ERE CAVE A DROITE
! PRESENCE D'UNE POMPE DE RELEVAGE DANS LA COPROPRIETE
SELON COPROPRIETAIRE : FUIITE ACTIVE QUE LORSQUE QUELQU'UN TIRE DE L'EAU

Donneur d'ordre : Mme S. MILLON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 05/02/2026
INTERVENTION A PARTIR DES COMMUNS
RECHERCHE ET REPERAGE DES ELEMENTS FUYARDS
TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR D'UN PREMIER LOGEMENT IDENTIFIE
L'OCCUPANTE AIRBNB N'A PAS ETE INFOMEE DU RENDEZ-VOUS ET NE PERMET PAS
L'ACCES AU LOGEMENT
ELLE MET EN OEUVRE UN ECOULEMENT DANS LA CUISINE ET LES WC
CONSTAT : APPERÇU D'UN ECOULEMENT DANS LES CAVES
IMPOSSIBLE DE DETERMINER AVEC PLUS DE PRECISION L'ORIGINE DE LA FUIITE
ELABORATION DES PRECONISATIONS

OBSERVATIONS : RA LCOMPTER Email envoyé le 05/02/26 à 10H57 Mme S. MILLON

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, NOUS AVONS BESOIN DES ACCES AU
LOGEMENT AIRBNB DE "MAXIME ET ERWAN" AFIN DE POURSUIVRE LA RECHERCHE DE
FUIITE

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,00	29,00
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 05/02	1	67,00	134,00

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	41,00	41,00
TOTAL H.T.				204,00
T.V.A. a 10,00%				20,40
TOTAL T.T.C.En EURO				224,40

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN